



La CNMSS
Solidaire de votre santé.

27 NOVEMBRE 2018

Une séance d'information dédiée à l'aide aux blessés

Mis en ligne le **mercredi 28 novembre 2018**

La **CNMSS** a participé à une séance d'information à destination des cellules d'aide aux blessés qui s'est déroulée aux Invalides, à Paris.



Organisé **par les conseillères techniques et assistantes sociales du service social des Armées**, ce rendez-vous a permis aux personnels en charge des cellules d'aide aux blessés d'être informés sur **la prise en charge du blessé**, sur les missions du bureau accompagnement du blessé **du département Soins et Suivi du Blessé et du Pensionné (DSBP)** et le rôle de **la Commission des Secours et des Prestations Complémentaires (CSPC)** de la **CNMSS**.

L'accent a également été mis sur **la plateforme de services dédiée aux blessés** et aux militaires percevant une pension d'invalidité (**04 94 16 96 20**).



Au niveau de chaque armée, il existe une cellule d'aides aux blessés (**CABAT, CABAM, CABMF Air**) chargée de coordonner les actions en faveur des blessés et de veiller à ce que tous les droits ouverts aux militaires soient pris en compte.

Les **bénéficiaires d'une pension d'invalidité** attribuée au titre du **CPMVG** peuvent demander des **prestations complémentaires afin de faciliter leur maintien à domicile et leur insertion professionnelle**. Peuvent être pris en charge notamment les aides techniques et l'aménagement du logement et du véhicule.

Images : Armée de Terre

